



SAVOIR DISPENSER L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, en conformité avec les textes en vigueur (Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient).

Ce programme de 41 heures, qui correspond au volume de 40 heures minimum attendu pour l'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique par l'ARS, est susceptible d'évoluer, dans son contenu, selon les souhaits des participants et l'appropriation des différents concepts par le groupe.

| | |
|--|--|
| <p>Dates 07, 08 et 9 septembre 2022 26, 27 et 28 septembre 2022</p> | <p style="text-align: center;">Programme de la formation</p> <p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire la démarche éducative en ETP - Identifier les enjeux et les principes de l'ETP - Expliquer la trajectoire psychologique des patients atteints de maladies chroniques - Adapter des outils pour réaliser un bilan éducatif partagé au regard des objectifs et spécificités des patients - Mener un bilan éducatif partagé jusqu'à l'alliance thérapeutique - Concevoir une séance collective en ETP - Adapter des outils/ techniques d'animation en fonction du contexte - Utiliser des outils de l'entretien motivationnel avec des objectifs patients - Adapter des outils/techniques d'évaluation en ETP suivant les indicateurs - Communiquer une offre en éducation thérapeutique du patient |
| <p>Durée 6 journées indissociables soit 41h</p> | |
| <p>Horaires Journée 1 à 5 : 9h30 – 12h30h et 13h30 - 17h30 Soit 7h de formation par jour (hors pause déjeuner) Journée 6 9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30 Soit 6h00 de formation (hors pause déjeuner)</p> | |
| <p>Public visé Tout professionnel de santé, du médico-social, social ou membre d'association d'usagers susceptibles d'intervenir dans un programme d'Éducation thérapeutique du Patient.</p> | |
| <p>Prérequis Aucun</p> | |
| <p>Lieu de la formation Angers</p> | |
| <p>Tarif 1200 euros par participants Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des stagiaires</p> | |
| <p>Modalités et délais d'inscription Formulaire d'inscription Inscription au plus tard 5 semaines avant le début de la formation.</p> <p>Cette formation sera enregistrée sur le site de l'agence nationale du DPC.</p> | |



Contenu de la formation

JOUR 1 - Les enjeux de l'ETP et la trajectoire psychologique des patients atteints de maladie chronique

- Représentations et concepts et enjeux de l'ETP
- Les spécificités de la chronicité
- La trajectoire psychologique des patients atteints de maladie chronique

JOUR 2 - La démarche éducative en ETP : le diagnostic éducatif et le contrat éducatif personnalisé

- Les différentes étapes de la démarche éducative d'ETP
- La méthodologie de l'entretien de diagnostic éducatif
- La négociation du contrat éducatif personnalisé

JOUR 3 - La communication avec le patient dans une relation éducative

- Les 5 repères pour structurer sa communication ETP et les 4R (Reformuler, résumer, repreciser, renforcer)
- Motiver pour changer - modèle des stades du changement
- Les principes et outils de l'entretien motivationnel
- Evaluation des 3 premiers jours de formation

JOUR 4 - La conception d'une séance collective et l'animation d'un groupe

- Les missions et la posture de l'animateur d'une séance collective en ETP
- Le groupe et sa dynamique
- Intérêt et contenu d'un conducteur de séance collective
- Découverte et animation d'outils pédagogiques et d'activités

JOUR 5 - L'évaluation en ETP

- Méthodologie d'évaluation en ETP des processus et des effets/impacts
- Les obligations réglementaires en matière d'évaluation en ETP
- Découverte et animation d'outils d'évaluation en ETP

JOUR 6 - Mise en œuvre des compétences acquises

- Ateliers pour mettre en œuvre les compétences acquises durant la formation
- Les ressources à disposition pour la mise en œuvre des programmes ETP
- Evaluation de l'ensemble de la formation

Formateurs

Chargés de mission à l'Ireps Pays de la Loire

- Chantal BECEL, Mélanie DEROUET, Pierre DROUMAGUET, Anne LEROYER

Formateurs partenaires

- Pierre-Henri GARNIER, psychologue en libéral et au CHU de NANTES
- Catherine GREFFIER, ingénieur en pédagogie-Unité Prom'ES, PHU 11 (CHU NANTES)
- Dr. Clément LE GLATIN, médecin généraliste en libéral
- Laurence LE HELIAS, psychologue CHU de Nantes et MC 44
- Dr. Anne LE RHUN, médecin de santé publique, Unité Prom'ES, PHU 11 (CHU NANTES)
- Amélie ODIER, formatrice en santé et psychosomaticienne
- Amélie PERRIN, infirmière de recherche en ETP, CRCM de Nantes
- Véronique SORRIAUX, cadre en psychiatrie, coach interne (CHU de Nantes) et praticienne narrative
- Marie SAUVION, Psychologue - Gestaltthérapeute en libéral





Modalités pédagogiques de la formation

Chacune des journées offre la possibilité :

- 1- de permettre aux stagiaires de poser leurs représentations sur tous les sujets abordés, comme ils seront invités à le faire avec leurs patients. Les séquences pédagogiques animées par le formateur permettent alors aux stagiaires de se familiariser eux-mêmes avec des outils qu'ils peuvent se réapproprier pour leurs patients,
- 2- de présenter les sujets sur le plan théorique et transmettre des connaissances et des concepts sur le sujet,
- 3- d'échanger en ateliers, à partir de leur propre expérience sur la base de consignes d'ateliers précises (grille de questions, cas cliniques, mise en situation, analyse de séquence vidéo), ce qui facilite et construit déjà au sein de la formation un échange de pratiques et de compétences utiles pour un futur travail en partenariat,
- 4- d'organiser des travaux collectifs et mise en commun en grand groupe pour faciliter une analyse d'ensemble, et mettre en évidence des points de convergence et de divergence entre la pratique et le point de vue de l'expert,
- 5- d'expérimenter par des mises en situation l'utilisation de certains outils,
- 6- de rédiger au fur et à mesure des séquences, un écrit qui facilitera la mémoire des travaux, la coopération entre les groupes et la réappropriation des acquis de la formation.

Les ressources du stage reposent sur :

- 1- l'expérience des participants au moyen :
 - d'ateliers qui privilégient des échanges dirigés et productifs (grille d'analyse),
 - de mise en situation et expérimentation d'outils,
 - d'écrits en fin de séquence,
- 2- l'ensemble des contributions théoriques préparées par les intervenants selon les sujets,
- 1- une bibliographie selon les sujets abordés remise au fil du stage.

Suivi et évaluation de la formation (Questionnaire, quizz...)

- Une évaluation des acquis en fin de formation
- Une évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Une évaluation commanditaire, 2 à 3 mois après le terme de la formation
- Une évaluation à distance, 6 mois après le terme de la formation
- Une feuille d'émargement signée lors de chaque demi-journée de formation
- Un certificat de réalisation

Équipements techniques

La salle de formation est équipée d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur et d'un paper-board

Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni dans le livret d'accueil envoyé par mail aux stagiaires avant le début de la formation.

Accès des locaux aux personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap

La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin de prendre en considération vos besoins.

Contact : Allégria BAZELIS – IREPS Pays de la Loire - Pôle Loire Atlantique - etp@irepspdl.org/ 02 40 31 16 90

